

Pierre-Joseph-Olivier Chauveau

1^{er} premier ministre du Québec, Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, *conservateur*, 1867-1873

Discours du trône, Québec, 23 novembre 1869

Honorables Messieurs du Conseil Législatif,
Messieurs de l'Assemblée Législative,

Je suis heureux de vous voir réunis de nouveau pour délibérer sur les affaires de cette Province.

Depuis la dernière session, la Divine Providence a daigné nous accorder une abondante récolte qui a contribué à la prospérité de nos populations.

Le Gouvernement s'est empressé d'exécuter les lois que vous avez passées dans l'intérêt de l'agriculture, de la colonisation et de l'instruction publique. Les travaux des chemins de colonisation ont été poussés avec vigueur, et vous serez d'avis, en examinant les rapports qui doivent vous être présentés, que l'argent, voté pour cet objet, a été employé avec économie et de la manière la plus utile.

J'ai vu avec plaisir que dans plusieurs divisions électorales, on a profité de la nouvelle loi pour former des sociétés de colonisation ; les sociétés ainsi formées ont été promptement reconnues par le Gouvernement.

D'excellents résultats peuvent être attendus prochainement de la loi qui a pour objet d'aider à la construction des chemins à lisses de colonisation, et plusieurs municipalités ont pris des actions dans ces utiles entreprises.

L'exploration du territoire situé en arrière des établissements au nord du Saint-Laurent, a été commencée et poursuivie avec activité et vous serez informés des progrès qu'elle a faits.

Toutes ces mesures, en même temps qu'elles favorisent la colonisation, sont aussi propres à attirer ici l'émigration des autres pays, objet auquel mon gouvernement s'intéresse en commun avec le gouvernement fédéral et ceux des autres Provinces.

La commission nommée pour tenir enquête sur l'organisation et les dépenses du Service Civil, s'est occupée activement de sa tâche, et le résultat de ses travaux vous sera prochainement soumis.

Je suis heureux de pouvoir vous annoncer qu'il a été fait, en ce qui concerne le partage de l'excédant de la dette de l'ancienne Province du Canada, des progrès qui me donnent l'espoir d'une prompte solution de cette question.

Notre Gracieuse Souveraine ayant bien voulu qu'un de ses fils vint faire partie des forces chargées de la défense du Canada, et Son Altesse Royale le Prince Arthur devant faire un séjour prolongé dans cette Province, j'ai cru devoir lui offrir en votre nom l'hospitalité pendant son séjour dans cette cité, et j'ai vu avec bonheur les populations se joindre partout aux autorités pour lui témoigner le respect et l'affection qu'elles éprouvent pour son auguste mère et pour tous les membres de la Famille Royale.

Messieurs de l'Assemblée Législative,

Les comptes publics vous seront soumis, et vous trouverez que malgré les travaux considérables qui ont été accomplis pour les chemins de colonisation et pour les réparations et l'agrandissement de plusieurs édifices publics, les dépenses sont restées au-dessous de la somme totale du budget.

A l'expiration de l'année financière terminée, le premier juillet dernier, il avait en mains une balance assez considérable, et j'ai lieu d'espérer qu'il en sera de même pour le semestre qui prendra fin au premier janvier prochain.

Les votes ordinaires vous seront demandés pour les diverses branches du Service Public et pour la continuation des travaux commencés.

Il est devenu nécessaire de pourvoir à la construction d'édifices pour les Départements Publics un crédit vous sera demandé à cet effet.

Honorables Messieurs du Conseil Législatif,
Messieurs de l'Assemblée Législative,

Vous vous êtes occupés dans la dernière session de projets de loi importants sur l'organisation municipale, et diverses autres questions d'intérêt public. Le grand nombre de sujets soumis alors votre considération, ne vous a point permis de conduire toutes vos délibérations à maturité, et votre attention devra être appelée de nouveau sur plusieurs de ces questions.

Vous aurez aussi à rechercher les moyens de pourvoir à une organisation plus efficace de la police de cette Province.

Je n'ai aucun doute que vous apporterez sur tous ces points, et sur tous ceux qui pourront vous paraître dignes de votre attention, le soin dont vous avez déjà, fait preuve dans l'accomplissement de vos devoirs parlementaires.

Je fais des vœux pour que la Divine Providence bénisse vos efforts et que le succès couronne vos travaux.